

# Document technique concernant la bibliographie de chaque article « académique » et les transcriptions de l'arabe.

## English Below

**Concernant la bibliographie**, nous vous demandons de lui donner une taille « raisonnable » (une trentaine de références au maximum) et de la placer en **fin** d'article. Cette bibliographie doit être conçue selon le modèle anglo-saxon, comme suit :

Dans le texte, comme dans les notes, le renvoi à une référence bibliographique devra se faire, au sein d'une **parenthèse**, par le **seul nom de famille de l'auteur** – en **minuscule** avec bien sûr une majuscule initiale – suivi, **sans ponctuation**, de l'année de parution de la référence (et éventuellement d'une lettre minuscule (a, b, c...) si vous citez plusieurs références du même auteur publiées la même année) ; si vous souhaitez mentionner une page de ladite référence, elle devra être précédée d'un « : ». Tout ceci selon le modèle suivant :

(Dupont 2010) ou (Dupont 2010a: 93).

S'il y a deux auteurs : (Dupont and Dubois 2010) ; s'il y a plus de deux auteurs, le nom de famille du premier auteur + « *et al.* » en italique : Dubois *et al.* 2011)

Dans la référence bibliographique détaillée, une référence à un livre devra être rédigée de la manière suivante : nom de famille de l'auteur (en minuscule avec majuscule initiale), + virgule, + une ou deux initiale(s) du(des) prénom(s) de l'auteur suivie(s) chacune d'un point + année de publication + un point + le titre de l'ouvrage **en italique** + un point + le lieu de publication, + un «:», + le nom de l'éditeur + un point. Tout cela selon le modèle suivant :

Dupont, H.J. 2010. *Les classes sociales au Maghreb*. Paris: Gallimard.

Dupont, H.J. and Dubois, A. 2011. *Les marchands de fèves au Caire*. Paris: La Découverte.

Dupont, H.J. *et al.* 2012. *Les marchands de frites à Zanzibar*. Paris: Le Seuil.

(les «:», selon la typographie anglo-saxonne, **ne doivent pas être précédés d'un intervalle**).

(dans les titres en anglais, il faut respecter les majuscules initiales des mots qui figurent dans l'original ; dans les titres français, seuls les noms propres commencent par une majuscule).

Les titres d'article de revue sont à mettre **entre guillemets** ("..." et **non** «...») **et en caractères droit (ou « romain »)**, + une virgule, + le titre de la revue **en italique**, + le chiffre du volume annuel + le numéro dans l'année placé entre parenthèses + un «:» + le chiffre de la première page de l'article + un tiret + le chiffre de la dernière page de l'article, + un point ; tout cela selon le modèle suivant :

Dubois, A. 2011. "Water Policy in Egypt", *Water alternative* 32(3): 41-62.

(ne rien ajouter, ni la maison d'édition de la revue, ni le titre éventuel d'un numéro thématique, ni son éditeur scientifique).

Pour ce qui est des ouvrages collectifs : titre du chapitre entre guillemets ("...") et en caractère droit ou « romain » + virgule, + «in» + initiale du prénom de l'éditeur scientifique + point + nom de famille de l'éditeur scientifique (si deux éditeurs scientifique : «and» + initiale du prénom du deuxième éditeur scientifique + point + nom de famille du deuxième éditeur scientifique), + «(ed.)» (ou «(eds.)» si deux éditeurs scientifiques), + virgule, + titre de l'ouvrage collectif **en italiques**, + point + lieu de publication, + un «:», + le nom de l'éditeur + virgule, + «pp.» + intervalle + le chiffre de la première page du chapitre + un tiret + le chiffre de la dernière page du chapitre, + un point ; tout cela selon le modèle suivant :

Dubois, A. 2012. "Family life in Egypt", in R. Dupont and J. Durand (eds.), *Family life in the Arab Countries*. Cairo: American University in Cairo Press, pp. 91-114.

Pour les **transcription de l'arabe** :

Les mots « étrangers » (= non anglais) doivent être transcrits **en italique** (et **non pas** en caractères droits ou romain avec mise entre guillemets), ceci selon le modèle : « Les *'ashwâ'iyyât* ont été construits dans les années 1980 » et non « Les "'ashwâ'iyyât" ont été construits... ». Cela est valable aussi si le mot arabe est mis entre parenthèses : « Les quartiers informels (*'ashwâ'iyyât*) ont été construits... ». Si un mot arabe est ainsi inséré dans le texte, ne pas oublier de donner sa traduction entre parenthèse (sans guillemets... et en caractères droits ou romains), lors de sa première occurrence : Les *'ashwâ'iyyât* (quartiers informels) ont été construits... ».

Les mots arabes doivent être orthographiés **selon leur prononciation dans le dialectal utilisé** ( (*'amiyya, darija*) ou « classique » (*fusha*) s'il y a lieu, mais en privilégiant toujours le dialectal.

Les voyelles longues seront indiquées par un accent circonflexe â, î. û.

La voyelle u marquera toujours le son « ou » du français.

On pourra également employer les voyelle é, è ou o, dont les sons existent en dialectal.

On ne notera pas les emphatiques (ظ, ط, ض, ص seront notés z, t, d, s).

ذ et ث seront rendus par z et s en dialectal (et par dh et th en classique, s'il y a lieu).

ع sera rendu par '.

خ sera rendu par kh.

ش sera rendu par sh.

غ sera rendu par gh.

Hamza (ء) à l'intérieur d'un mot sera rendu par ' ; à l'initiale d'un mot, il ne sera pas noté.

ق sera rendu par q (non suivi d'un u) ou par ' selon la prononciation dialectale.

ج sera rendu par j (et non dj) ou par g selon la prononciation dialectale.

le g ne sera jamais suivi d'un u pour rendre le son dur (*al gezîra* et non *al guezîra*),

ه et ح seront tous les deux rendus par h.

le *tâ' marbûta* de fin de mot sera rendu par -a (ou -at en annexion) ou -é (ou -et en annexion), selon le dialectal employé.

Enfin, concernant l'article « al », l'assimilation de la consonne qui le suit (consonne « solaire ») ne sera pas notée, mais on mettra un tiret (*al-shams* et non *ash-shams*, ni *ash shams*, ni *ashshams* ; lorsqu'il n'y a pas d'assimilation (consonne « lunaire »), on ne met pas de tiret entre l'article et le nom : *al gezîra* et non *al-gezîra*).

Les consonne ou semi-voyelles redoublées (*shadda*) seront notées par un redoublement de la lettre (*al 'ashwâ'iyât* et non *al 'ashwâ'iyât*).

## Technical document concerning the bibliography of each “academic” article and the transcriptions of Arabic

**Concerning the bibliography**, we ask you to give it a "reasonable" size (about thirty references to the maximum) and to place it at the end of the article. This bibliography must be designed according to the Anglo-Saxon model, as follows:

In the text, as in the footnotes, the reference to a bibliographic reference must be done, within a parenthesis, by the only family name of the author - in lowercase with course an initial capital - followed, without punctuation , by the year of publication of the reference (and possibly a lower case letter (a, b, c ...) if you quote several references of the same author published the same year); if you wish to mention a page of the said reference, it must be preceded by a ":". All this according to the following model:

(Dupont 2010) or (Dupont 2010a: 93).

If there are two authors: (Dupont and Dubois 2010); if there are more than two authors, the family name of the first author + "*et al.*" in italics: Dubois *et al.* 2011)

In the detailed bibliographic reference itself, the reference of a book should be written as follows: family name of the author (in lower case with initial capital letter), + comma, + one or two initial(s) of author (s) first name(s) followed each by a dot + year of publication + a dot + the title of the book in italics + a dot + the place of publication , + a ":", + the name of the publisher + a dot. All this according to the following model:

Dupont, H.J. 2010. *The social classes in the Maghreb*. Paris: Gallimard.

Dupont, H.J. and Dubois, A. 2011. *The bean traders in Cairo*. Cairo: AUC Press.

Dupont, H.J. *et al.* 2012. *The french fries merchants in Zanzibar*. London: Berghahn Press. (in English titles, the initial capital letter of the words in the original must be respected).

The titles of articles of scientific journals are to put in quotation marks ("...") and not « ... ») and in roman characters (= not in italics) + a comma, + the title of the journal in italics, + the number of the annual volume + the number of the issue placed into brackets + a ":" + the number of the first page of the article + a dash + the number of the last page of the article, + one dot; all this according to the following model:

Dubois, A. 2011. "Water Policy in Egypt", *Water alternative* 32 (3): 41-62. (do not add anything, neither the publishing house of the scientific journal, nor the possible title of a thematic issue, nor its scientific editor).

For chapters in collective books: title of the chapter in quotation marks ("...") and roman character + comma, + "in" + initial letter of the scientific editor first name + dot + family name of the scientific editor (if two scientific editor : "and" + initial letter of the name of the second scientific editor + dot + family name of the second scientific editor), + "(ed.)" (or "(eds.)" if two scientific editors), + comma, + title of the collective book in italics, + dot +

place of publication, + a ":", + the name of the publisher + comma, + "pp." + interval + the number of the first page of the chapter + a dash + the number on the last page of the chapter, + one dot; all this according to the following model: Dubois, A. 2012. "Family life in Egypt", in R. Dupont and J. Durand (eds.), *Family life in the Arab Countries*. Cairo: American University in Cairo Press, pp. 91-114.

### **For the transcription of Arabic:**

The "foreign" words (= not English) should be italicized (and not in roman characters with quotation marks), according to the model: "The '*ashwâ'iyât* were built in the 1980s." and not "The "ashwâ'iyat" were built ... ". This is also valid if the Arabic word is put in parentheses: "Informal neighborhoods (*'ashwâ'iyât*) were built ...". If an Arabic word is thus inserted in the text, do not forget to give its translation in parenthesis (without quotation marks ... and in roman characters), at its first occurrence: The '*ashwâ'iyât* (informal neighborhoods) were built ... ".

Arabic words should be spelled according to their pronunciation in the dialectal used ('amiyya, darija) or "classical" (fusha) if any, but always favoring the dialectal.

The long vowels will be indicated by a circumflex accent: â, î, û.

The vowel u will always mark the sound "ou" of French.

We can also use the vowel é, è or o, whose sounds exist in dialectal.

We will not note the emphatics (ظ, ط, ض, ص) will be transcribed by z, t, d, s).

ذ and ث will be transcribed by z and s in dialectal (and by dh and th in classical, if applicable).

ع will be transcribed by '.

خ will be transcribed by kh.

ش will be transcribed by sh.

غ will be transcribed by gh.

Hamza (ء) within a word will be rendered by ' ; at the beginning of a word, it will not be noted.

ق will be transcribed by q (not followed by u) or by ' according to the dialectal pronunciation.

ج will be transcribed by j (and not dj) or by g according to the dialectal pronunciation.

the g will never be followed by u to make the sound hard (*al gezira* and not *al guezira*),

و and ح will both be transcribed by h.

*tâ' marbûta* at the end of a word will be returned by -a (or -at in annexion) or -e (or -et in annexion), according to the dialectal used.

Finally, concerning the article "al", the assimilation of the consonant which follows it (consonant "solar") will not be noted, but one will put a dash (*al-shams* and not *ash-shams*, nor *ash shams*, nor *ashshams* ; when there is no assimilation ("lunar" consonant), there is no dash between the article and the name: *al gezira* and not *al-gezira*).

The consonant or semi-vowels redoubled (*shadda*) will be noted by a doubling of the letter (al '*ashwâ'iyât* and not *al' ashwâ'iyât*).

